



Stop silence Haïti ! (2)

La politique internationale vis-à-vis d'Haïti doit changer !

En octobre 2020, était lancée la campagne internationale *Stop silence Haïti !* Huit mois plus tard, où en est-on ? Toutes les exactions, violences et injustices dénoncées dans cet appel se sont aggravées. La pauvreté s'est accrue, la faim affecte plus de 4 millions de personnes, les enlèvements – doublés de viols –, se sont multipliés, et les bandes armées ont encore étendu leur pouvoir. L'insécurité généralisée touche toutes les couches de la population, compromettant un peu plus l'accès aux services sociaux de base, dont l'éducation et la santé.

Il n'y a eu aucune avancée judiciaire dans les massacres – douze massacres ont été enregistrés depuis 2018 – et les affaires de corruption, au premier rang desquelles, Petrocaribe, alors que de nouvelles enquêtes, nationales et internationales, confirment l'implication et la complicité du pouvoir. L'assassinat du bâtonnier du barreau de Port-au-Prince, Maître Monferrier Dorval, comme tant d'autres, demeure impuni. La violence et l'impunité se nourrissent mutuellement, plongeant Haïti dans un cercle vicieux.

La détérioration des droits et des conditions de vie de la population est catalysée par la crise politique. Le 7 février 2021, s'achevait le mandat présidentiel de Jovenel Moïse. Mais, ce dernier a refusé de quitter le pouvoir. Il entend rester à la tête de l'État, le temps d'organiser à tout prix un référendum – interdit par la Constitution – fin juin et des élections en septembre.

En agissant de la sorte, et en inventant une tentative de coup d'État, pour justifier la mise à la retraite de trois juges de la Cour de cassation – ce qui constitue un (autre) acte inconstitutionnel –, Jovenel Moïse opte clairement pour une stratégie du pourrissement, et consacre l'autoritarisme de son régime. Il continue pourtant de bénéficier du soutien du *Core Group*¹, en général, et des États-Unis, en particulier.

Ces derniers mois et à de multiples reprises, les mouvements paysans, et de femmes, les syndicats, les jeunes *Petrochallengers*, les églises, les ONG de droits humains, les organisations sociales, les milieux de la justice et de l'éducation, les intellectuel·les, ont manifesté en masse pour exiger le respect de la Constitution, le départ de Jovenel Moïse et une *transition de rupture*.

Ils et elles ont pu compter sur une mobilisation internationale, qui s'est exprimée par divers courants. Ainsi, depuis le 7 février 2021, la Confédération syndicale internationale (CSI), la Coordination Europe-Haïti (Co-EH), l'Assemblée internationale des peuples, pour ne prendre que ces exemples, se sont positionnées en soutenant les revendications des mouvements haïtiens.

Au niveau diplomatique aussi, les lignes commencent à bouger. Soixante-huit députés démocrates du Congrès des États-Unis ont appelé à un changement de politique de Washington vis-à-vis d'Haïti. Le Parlement européen vient de voter une résolution

¹ États-Unis, Canada, Allemagne, Espagne, Brésil, France, Union Européenne (UE), Organisation des États Américains (OEA) et Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies.

d'urgence². S'il refuse de soutenir le référendum et rappelle que « les violences en Haïti sont étroitement liées à des bandes armées, dont certaines sont soutenues et financées par l'oligarchie locale », il n'en continue pas moins d'entretenir le mythe que des élections libres et crédibles puissent être organisées par les autorités haïtiennes.

Jovenel Moïse continue de la sorte sa fuite en avant, et la « communauté » internationale se laisse, au nom du « dialogue national inclusif » et d'une sortie de crise par les élections, prendre au piège – voire instrumentalise ce piège – d'un soutien au président *de facto*. Un large consensus national s'est pourtant forgé depuis des mois, contre Jovenel Moïse. Appeler, encore et toujours, ce dernier à lutter contre la violence, l'impunité et la polarisation du pays, alors qu'il en est l'un des principaux responsables, tient de l'aveuglement ou de l'hypocrisie.

Les conditions ne sont réunies ni pour des élections libres et démocratiques, ni pour un référendum portant sur la Constitution. Jovenel Moïse n'a aucune légitimité pour les organiser. Dans la situation actuelle, avec le contrôle de quartiers entiers par les bandes armées, et l'instrumentalisation par le pouvoir des institutions et mécanismes électoraux, ces élections n'auront aucune crédibilité. Elles n'ont, de toute façon, d'autre but que de consacrer la reproduction de la clique au pouvoir et de consacrer l'impunité, enfermant le pays dans un nouveau cycle de violence et d'instabilité.

Jovenel Moïse participe au problème, non à la solution. Chaque jour qui passe avec lui au pouvoir est une occasion manquée pour un changement démocratique, rendant plus compliquée et plus ardue la transition. La communauté internationale ne manque pas d'informations sur ce qu'il se passe en Haïti ; elle manque de courage. Le courage d'entériner l'échec de la diplomatie suivie ces dernières années, sinon ces décennies, de se confronter aux États-Unis, de faire prévaloir les droits humains et d'écouter les revendications des Haïtiens et Haïtiennes.

En conséquence, nous exigeons des gouvernements, institutions internationales et singulièrement du Core Group :

1. De respecter la souveraineté des Haïtiens et Haïtiennes, et de dénoncer toute ingérence.
2. D'écouter les acteurs et actrices de la société civile haïtienne, qui se sont prononcés publiquement et à maintes reprises contre la tenue d'un référendum et d'élections, qui, dans les conditions actuelles, ne seront ni libres ni démocratiques, et ne peuvent s'apparenter qu'à une farce tragique, risquant de conduire à la restauration de la dictature.
3. De dénoncer l'illégitimité du référendum et du processus électoral, ainsi que l'absence de conditions pour que des élections libres et démocratiques puissent être réalisées avec Jovenel Moïse au pouvoir.
4. De soutenir un processus de transition exigé et mis en œuvre par les Haïtiens et Haïtiennes, en s'appuyant sur la Constitution de 1987.
5. D'appuyer le travail des organisations haïtiennes pour que les responsables des

² Résolution du Parlement européen du 20 mai 2021 sur la situation en Haïti (2021/2694(RSP)).

violations des droits humains – au premier rang desquels les massacres et la dilapidation des fonds Petrocaribe – soient jugés de façon juste et équitable.

6. De revoir plus largement, avec humilité et honnêteté, leurs politiques poursuivies ces dernières années, et même décennies, qui ont contribué à l'impasse actuelle.

Pour signer: envoyez un mail à stopsilencehaiti@gmail.com mentionnant « je signe l'appel » avec le nom de votre association et de la personne responsable + votre pays.

Deadline: Dimanche 13 juin 18h (heure de Bruxelles) pour pouvoir le diffuser le lundi 14 (13 jours avant le référendum)